

RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00391
Numéro SIREN : 392 322 343
Nom ou dénomination : ANGELOTTI AMENAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2021 sous le numéro de dépôt 7881

COMPTES ANNUELS

Copie certifiée conforme
à l'original

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 180 RUE DE LA GINESSE		34500 BEZIERS		
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant <input type="checkbox"/> *		
Numéro SIRET* 3 9 2 3 2 2 3 4 3 0 0 0 4 8				
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 01		
		N-1 13 11 22 01 91		
		Net 3		
		Net 4		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	7 930	28 083
	Fonds commercial (1) AH	AI	375 000	375 000
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ	117 826	7 820
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	798 099	431 865
Immobilisations en cours AV	AW	2 545	2 545	
Avances et acomptes AX	AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
Autres participations CU	CV	3 311 839	3 286 339	
Créances rattachées à des participations BB	BC			
Autres titres immobilisés BD	BE			
Prêts BF	BG			
Autres immobilisations financières* BH	BI	22 793	22 729	
TOTAL (II) BJ	BK	923 856	4 179 944	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
	En cours de production de biens BN	BO	30 403	12 431 082
	En cours de production de services BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	2 196 547	19 068 799
	Marchandises BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	1 625 107	1 279 401
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2 831 620	2 766 134
	Autres créances (3) BZ	CA	18 718 287	18 696 711
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Disponibilités CF	CG	15 110 929	9 691 173	
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	85 797	50 737	
TOTAL (III) CJ	CK	2 226 950	69 871 622	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	3 150 805	74 051 566
Renvois : (1) Dont droit au bail 15 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	22 793	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des qualifications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022 Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3...040...800.....)	DA	3 040 800	3 040 800	3 040 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	12 852 844	12 852 844	12 852 844
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	304 080	304 080	304 080
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	2 449	2 449	2 449
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	7 483 564	7 483 564	7 483 564
	Report à nouveau	DH	3 639 699	3 639 699	3 639 699
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 579 089	7 496 754	7 496 754
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	32 902 526	34 820 191
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	42 400		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	42 400		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 011 117	2 729 549	2 729 549
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	19 691 207	15 507 812	15 507 812
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	132 071	175 371	175 371
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 313 966	8 713 959	8 713 959
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 835 732	1 442 721	1 442 721
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	34 355			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	88 192	390 800	390 800
	TOTAL (IV)	EC	41 106 640	28 960 212	28 960 212
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	74 051 566	63 780 403	63 780 403
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	40 967 117	28 924 002	28 924 002
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 801 542	2 480 235	2 480 235	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT

Néant *

		Exercice N				Total	Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION		FA		FB		FC		
		Ventes de marchandises*						
	Production vendue } biens*	FD	22 572 001	FE		FF	22 572 001	
		services*	FG	2 364 642	FH		FI	2 364 642
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	24 936 643	FK		FL	24 936 643	
	Production stockée*					FM	5 997 753	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 264 337	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 229	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	32 201 963	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 590 653	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	16 411 123	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	208 878	
	Salaires et traitements*					FY	2 664 476	
	Charges sociales (10)					FZ	1 167 305	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	85 824
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 226 950
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	42 400
	Autres charges (12)					GE	331 957	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	29 729 565	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 472 398	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	1 085 627	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	32 508	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 247 262	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	84	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	500	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 247 346	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	128 385	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	128 385	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 118 962	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 644 479	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	387	17 161
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	387	17 661
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	19 238	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 000	500
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	23 238	500
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(22 851)	17 161
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 042 538	1 170 950
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	36 535 323	26 375 667
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	30 956 233	18 878 913
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 579 089	7 496 754
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP		
		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	331 687	283 682
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(13)	obligatoires	A9		
		Dont cotisations Madelin	A7	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cf état annexe	23 238	387	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Evaluations des produits et en cours	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	13
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 74 051 566.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 24 936 642.56 Euros et dégagant un bénéfice de 5 579 089.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	382 138		28 875
Constructions sur sol d'autrui	125 646		
Installations générales agencements aménagements divers	1 067 957		2 000
Matériel de transport	46 799		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	107 209		6 000
Immobilisations corporelles en cours	2 545		
TOTAL	1 350 155		8 000
Autres participations	3 286 339		29 500
Prêts, autres immobilisations financières	22 729		64
TOTAL	3 309 068		29 564
TOTAL GENERAL	5 041 361		66 439

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			411 013	411 013
Constructions sur sol d'autrui			125 646	125 646
Installations générales agencements aménagements divers			1 069 957	1 069 957
Matériel de transport			46 799	46 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			113 209	113 209
Immobilisations corporelles en cours			2 545	2 545
TOTAL			1 358 155	1 358 155
Autres participations		4 000	3 311 839	3 311 839
Prêts, autres immobilisations financières		0	22 793	22 793
TOTAL		4 000	3 334 632	3 334 632
TOTAL GENERAL		4 000	5 103 800	5 103 800

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 138	792		7 930
Constructions sur sol d'autrui	117 160	666		117 826
Installations générales agencements aménagements divers	590 471	80 100		670 571
Matériel de transport	46 799			46 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 464	4 266	0	80 730
TOTAL	830 894	85 032	0	915 926
TOTAL GENERAL	838 032	85 824	0	923 856

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	792				
Constructions sur sol d'autrui	666				
Instal.générales agenc.aménag.divers	80 100				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 266				
TOTAL	85 032				
TOTAL GENERAL	85 824				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		42 400			42 400
TOTAL		42 400			42 400

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	932 650	2 226 950	932 650		2 226 950
TOTAL	932 650	2 226 950	932 650		2 226 950
TOTAL GENERAL	932 650	2 269 350	932 650		2 269 350
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 269 350	932 650		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	22 793	22 793	
Autres créances clients	2 831 620	2 831 620	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 461 214	2 461 214	
Groupe et associés	16 252 087	16 252 087	
Débiteurs divers	4 987	4 987	
Charges constatées d'avance	85 797	85 797	
TOTAL	21 658 497	21 658 497	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 801 542	4 801 542		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	209 576	70 052	104 877	34 646
Emprunts et dettes financières divers	37	37		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 313 966	14 313 966		
Personnel et comptes rattachés	226 081	226 081		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	473 509	473 509		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 073 975	1 073 975		
Autres impôts taxes et assimilés	62 167	62 167		
Groupe et associés	19 691 170	19 691 170		
Autres dettes	34 355	34 355		
Produits constatés d'avance	88 192	88 192		
TOTAL	40 974 569	40 835 046	104 877	34 646
Emprunts souscrits en cours d'exercice	148 602			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	188 340			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	200.0000	15 204			15 204

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC			360 000	360 000	
Total			360 000	360 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	L	25 ans
Agencements et aménagements	L	8 ET 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	5 ET 10 ans
Logiciel	L	3 ET 5 ANS

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 584
Total	18 584

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 212 428
Dettes fiscales et sociales	365 378
Autres dettes	27 855
Total	10 605 698

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	85 797
Total	85 797
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	88 192
Total	88 192

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	22
Employés	36
Total	58

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	209 612
Total	209 612

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	13 815 194
Total (1)	13 815 194
(1) Dont concernant les filiales	13 815 191

Engagements donnés autorisés 42 107 944€

Engagements donnés utilisés 13 815 191€

Engagements reçus

Avals cautions accordés	257 428
Total	257 428

Engagements reçus autorisés 3 051 400€

Engagements reçus utilisés 257 428€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	3 627
60 à 64 ans	1 à 5 ans	2 321
55 à 59 ans	6 à 10 ans	33 020
45 à 54 ans	11 à 20 ans	49 351
35 à 44 ans	21 à 30 ans	42 279
moins de 35 ans	plus de 30 ans	11 446
Engagement total		142 044

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.77 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT DEVELOP	312 097	100.00	92 097
- SAS SOLEIL D'OC AMENAGEMENT	1 208 150	100.00	317 901
- SNC LES TERRASSES DE MILHAUD	33 189	88.00	32 189
- SAS LE CANIGOU	19 608	75.00	6 606-
- SAS PORT ALIZES	76 995	75.00	372 674
- SNC COLOMBIERS AMENAGEMENT	601 043	70.00	600 043
- SAS SAINT NAZAIRE AMENAGEMENT	396 547	64.00	258 073
- SAS GRAGNAGUE AMENAGEMENT	560 121	60.00	425 204
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SEP LES CIGALINES	309-	50.00	309-
- SARL DESTER	500-	50.00	
- SARL FONCIERE DU LITTORAL	245 866	50.00	184 095
- SAS MAS LOMBARD AMENAGEMENT	23 168	50.00	5 431-
- SASU ILA	27 722-	50.00	5 489-
- SAS EKO AMENAGEMENT	55 520-	50.00	1 729-
- SAS SAINT DREZERY AMENAGEMENT	161 872	50.00	150 872
- SAS AM	1 721 230	50.00	1 513 187
- SAS AU DOMAINE DE L'OPERA	160 256	50.00	149 256
- SEP LE PECH DE LA CROUZETTE	244 667	50.00	244 667
- SEP LES JARDINS DE NAIS	401-	50.00	401-
- SNC LES VIGNES	12 557-	50.00	13 557-
- SEP LES COTEAUX DU LEVANT	2 946-	50.00	2 946-
- SEP DE LA CLASTRE	4 326	50.00	5 674-
- SNC PRAIRIE DE JONCAS	255 623	50.00	254 623
- SAS LA CONDAMINE	9 417	50.00	5 385-
- SAS LES ALLEES DU PARC	203 062	50.00	139 084
- SAS LE CHEMIN DE LIES	5 542-	50.00	7 118-
- SNC LE CLOS MARIE	73 536	49.00	72 536
- SARL DOMAINE DES GARRIGUES	434 444	45.00	2 694-
- SNC SNC PONT DE LA ROUQILLE	871 618	40.00	871 518
- SCI LE 17	43 721-	40.00	45 721-
- SAS FONT VIVE	36 733	40.00	3 967-
- SAS PEYRESTORTES AMENAGEMENT	122 849	37.50	48 135
- SAS FONCIERE 66	228 027	37.50	103 127
- SAS POU DE LES COLOBRES	39 069-	37.50	7 211-
- SARL MONTADY AMENAGEMENT	111 776	33.33	3 193-
- SNC LE MOULIN	1 252-	33.33	2 152-
- SAS LES JARDINS DE SERIGNAN	240 388	33.33	98 038
- SNC ACTIPOLIS	250-	33.33	655-
- SAS CHATEAU LE THOU	105 334	33.33	1 901
- SAS PECH AURIOL	17 464	30.00	2 669-
- SAS LES BOIS DU RENARD	121 202	30.00	127 363
- SAS SALEILLES AMENAGEMENT	1 353-	25.50	4 366-
- SAS BEL AMI	394 102	25.00	299 096
- SAS MONTAGNAC AMENAGEMENT	36 566	25.00	7 434-
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt et un,
Le vingt neuf juin,
A seize heures trente,

Les associés de la Société "Angelotti Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de trois millions quarante mille huit cents euros (3.040.800 €), divisé en quinze mille deux cent quatre (15.204) actions de deux cents euros (200 €) chacune, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 392 322 343, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du président.

Sont présents :

- La Société "Holding LPA",
Représentée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, son président,
Propriétaire de quinze mille cent cinquante quatre actions, ci ---- 15.154 actions

- Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI,
Propriétaire de cinquante actions, ci ----- 50 actions

Total ----- 15.204 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, en sa qualité de Président de la Société "Holding LPA", Présidente de la Société.

La Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc", Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020,

- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de quatre vingt sept mille deux cent douze euros (87.212 €), ainsi que l'impôt correspondant.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des voix des associés.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à cinq millions cinq cent soixante dix neuf mille quatre vingt neuf euros (5.579.089 €) de la manière suivante :

- Dividendes,
Cinq millions cinq cent soixante dix neuf mille quatre vingt neuf euros,
ci----- 5.579.089 €

Total----- 5.579.089 €

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité



de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 18.347,44 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 5.560.741,56 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 4.229.081 euros, soit 278,16 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 13.907,79 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4.215.173,21 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 4.749.183 euros, soit 312,36 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15.618,20 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4.733.564,80 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 7.496.754 euros, soit 493,08 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24.653,89 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 7.472.100,11 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le comité stratégique de la Société "Holding LPA", créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni le 20 janvier 2020, et le 19 mai 2020 en visioconférence, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

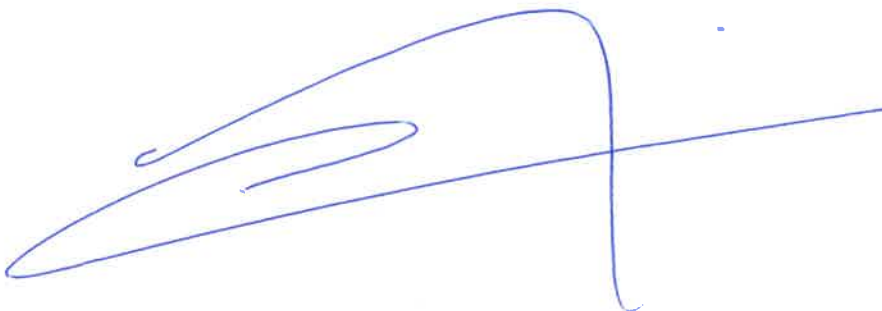
CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés ou leur mandataire.

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

ANGELOTTI AMENAGEMENT

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 3 040 800 €

180 Rue de la Giniesse

34500 BEZIERS

RCS : BEZIERS 392 322 343

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2020

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

ANGELOTTI AMENAGEMENT

Société par Actions Simplifiée
Capital social : 3 040 800 €
180 Rue de la Giniesse
34500 BEZIERS
RCS : BEZIERS 392 322 343

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

Exercice clos le
31 Décembre 2020

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons été avisés de la convention suivante visée à l'article L 227-10 du Code de Commerce qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

1°/ Avances de trésorerie rémunérées

Personne intéressée : Monsieur Louis Pierre ANGELOTTI.

Nature et objet : Par conventions éventuellement modifiées par avenants, les avances consenties entre la société ANGELOTTI AMENAGEMENT et la société HOLDING LPA et entre la société ANGELOTTI AMENAGEMENT et certaines de ses filiales sont rémunérées au taux de 1,18 % l'an.

Exercice clos le
31 Décembre 2020

Modalités :

Société	Avances reçues	Avances consenties	Intérêts de l'exercice à payer	Intérêts de l'exercice à recevoir
HOLDING LPA	19 326 063,00		123 827,07	
SOLEIL D'OC AMENAGEMENT	189 500,80		1 895,01	
ACTIPOLIS		89,28		18,96
AM		1 171 782,83		13 757,08
ANGELOTTI AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT		1 603 352,01		19 871,61
ANGELOTTI TRANSACTION		0,00		36,21
ANGEPROM RENAISSANCE		2 388,96		16,14
AU DOMAINE DE L'OPERA		776 202,39		6 477,10
BEL AMI		206 242,59		3 445,55
CASTANET AMENAGEMENT		70 932,00		1 258,94
CHEMIN DE LIES		19 942,62		129,51
COLOMBIERS AMENAGEMENT		858 334,13		6 034,88
DOMAINE DES GARRIGUES		278 645,82		3 275,74
EKO AMENAGEMENT		207 357,23		2 435,95
FONCIERE 66		162 802,21		8 405,31
FONCIERE DU LITTORAL		0,00		1 653,79
FONT VIVE		59 202,78		595,03
GRAGNAGUE AMENAGEMENT		745 349,74		12 653,18
ILA		933 344,17		13 954,78
LA CONDAMINE		32 363,26		373,62
LAUDUN AMENAGEMENT		40 000,00		147,42
LE 17		295 690,51		3 446,99
LE BOIS DU RENARD		31 983,56		0,00
LE CANIGOUE		56 700,61		2 039,07
LE CERCLE		82 139,00		436,78
LE CLOS MARIE		105 054,65		820,24
LE MOULIN		77 314,90		915,60
LE PECH DE LA CROUZETTE		1 915 819,09		21 163,13
LES ALLEES DU PARC		225 496,65		2 268,07
LES CIGALINES		15 689,52		167,02
LES COTEAUX DU LEVANT		5 667,96		479,36
LES JARDINS DE NAIS		54 082,43		640,53
LES JARDINS DE SERIGNAN		1 364 582,43		15 374,01
LES TERRASSES MILHAUD		219 557,34		5 144,45
LES VIGNES		92 823,39		1 175,30
MAS LOMBARD AMENAGEMENT		1 177 745,13		13 513,93
MONTADY AMENAGEMENTS		4 061,95		47,93
PECH AURIOL		113 823,07		1 343,11
PEYRESTORTES AMENAGEMENT		420 848,40		4 049,49

Exercice clos le
31 Décembre 2020

Société	Avances reçues	Avances consenties	Intérêts de l'exercice à payer	Intérêts de l'exercice à recevoir
PONT DE LA ROUQUILLE		462 508,87		2 873,13
PORT ALIZEE		610 688,40		11 378,47
PRAIRIE DE JONCAS		250 669,33		1 455,63
SAINT NAZAIRE AMENAGEMENT		735 446,11		8 678,26
SALEILLES AMENAGEMENT		43 890,65		516,88
ST DREZERY AMENAGEMENT		450,67		767,63

2°/ Avances de trésorerie non rémunérées

Personne intéressée : Monsieur Louis Pierre ANGELOTTI.

Nature et objet : La société ANGELOTTI AMENAGEMENT a consenti à certaines de ses filiales des avances de trésorerie non rémunérées.

Modalités :

Société	Avances consenties
MONTAGNAC AMENAGEMENT	296 266,67
CHATEAU LE THOU	93 166,67
POU DE LES COLOBRES	38 807,60
STEP DE LA CLASTRE	164,20

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 14 Juin 2021

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

O. HUC



ANGELOTTI AMENAGEMENT

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 3 040 800 €

180 Rue de la Giniesse

34500 BEZIERS

RCS : BEZIERS 392 322 343

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2020

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANGELOTTI AMENAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID 19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment en ce qui concerne :

- la valorisation et la dépréciation des titres de participation et des créances rattachées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes,
- la valorisation et la dépréciation des stocks et des créances,
- ainsi que la pertinence des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

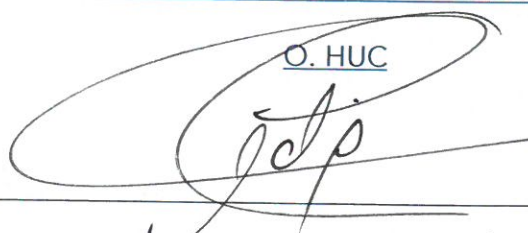
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 14 Juin 2021

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

O. HUC


SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	36 013	7 930	28 083		28 083	
	Fonds commercial (1)	375 000		375 000	375 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	125 646	117 826	7 820	8 486	666	7.85
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 229 964	798 099	431 865	508 231	76 366	15.03
	Immobilisations en cours	2 545		2 545	2 545		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 311 839		3 311 839	3 286 339	25 500	0.78	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	22 793		22 793	22 729	64	0.28	
Total II	5 103 800	923 856	4 179 944	4 203 329	23 385	0.56	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	12 461 485	30 403	12 431 082	9 910 403	2 520 679	25.43
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	21 265 346	2 196 547	19 068 799	17 182 514	1 886 285	10.98
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 625 107		1 625 107	1 279 401	345 706	27.02
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 831 620		2 831 620	2 766 134	65 486	2.37
	Autres créances	18 718 287		18 718 287	18 696 711	21 576	0.12
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	15 110 929		15 110 929	9 691 173	5 419 756	55.92
	Charges constatées d'avance (3)	85 797		85 797	50 737	35 060	69.10
	Total III	72 098 572	2 226 950	69 871 622	59 577 074	10 294 548	17.28
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		77 202 372	3 150 805	74 051 566	63 780 403	10 271 163	16.10



(1) Dont droit au bail 15 000
(2) Dont à moins d'un an 22 793
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 040 800)	3 040 800		3 040 800			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 852 844		12 852 844			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	304 080		304 080			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	2 449		2 449			
	Autres réserves	7 483 564		7 483 564			
	Report à nouveau	3 639 699		3 639 699			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 579 089		7 496 754		1 917 665	25.58
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	32 902 526		34 820 191		1 917 665	5.51	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	42 400				42 400	
	Provisions pour charges						
Total III		42 400				42 400	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	209 576		249 314		39 738	15.94
	Concours bancaires courants	4 801 542		2 480 235		2 321 307	93.59
	Emprunts et dettes financières diverses	19 691 207		15 507 812		4 183 394	26.98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	132 071		175 371		43 300	24.69
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 313 966		8 713 959		5 600 007	64.26
	Dettes fiscales et sociales	1 835 732		1 442 721		393 012	27.24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	34 355				34 355		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	88 192		390 800		302 608	77.43
	Total IV	41 106 640		28 960 212		12 146 428	41.94
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		74 051 566		63 780 403		10 271 163	16.10



(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

40 967 117 28 924 002

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	22 572 001		22 572 001	23 562 945		990 945	4.21
Production vendue de services	2 364 642		2 364 642	2 362 558		2 084	0.09
Chiffre d'affaires NET	24 936 643		24 936 643	25 925 504		988 861	3.81
Production stockée			5 997 753	6 144 004		12 141 757	197.62
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 264 337	910 067		354 271	38.93
Autres produits			3 229	13 404		10 175	75.91
Total des Produits d'exploitation (I)			32 201 963	20 704 971		11 496 992	55.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 590 653	4 402 479		2 188 174	49.70
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			16 411 123	8 145 529		8 265 594	101.47
Impôts, taxes et versements assimilés			208 878	221 816		12 938	5.83
Salaires et traitements			2 664 476	2 422 513		241 963	9.99
Charges sociales			1 167 305	1 190 584		23 279	1.96
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			85 824	83 664		2 159	2.58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 226 950	932 650		1 294 299	138.78
Dotations aux provisions			42 400			42 400	
Autres charges			331 957	97 347		234 610	241.00
Total des Charges d'exploitation (II)			29 729 565	17 496 582		12 232 983	69.92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 472 398	3 208 389		735 991	22.94
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 085 627	322 413		763 214	236.72
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			32 508	52 720		20 212	38.34



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	3 247 262		5 326 398		2 079 136	39.03
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	84		3 724		3 640	97.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			500		500	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	3 247 346		5 330 622		2 083 276	39.08
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	128 385		158 161		29 776	18.83
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	128 385		158 161		29 776	18.83
2. Résultat financier (V-VI)	3 118 962		5 172 461		2 053 499	39.70
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 644 479		8 650 543		2 006 064	23.19
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	387		17 161		16 775	97.75
Produits exceptionnels sur opérations en capital			500		500	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	387		17 661		17 275	97.81
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 238				19 238	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 000		500		3 500	700.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	23 238		500		22 738	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	22 851		17 161		40 013	233.16
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 042 538		1 170 950		128 412	10.97
Total des produits (I+III+V+VII)	36 535 323		26 375 667		10 159 656	38.52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	30 956 233		18 878 913		12 077 321	63.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 579 089		7 496 754		1 917 665	25.58

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

AXYLIS CONSEIL

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Evaluations des produits et en cours	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	13
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 74 051 566.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 24 936 642.56 Euros et dégageant un bénéfice de 5 579 089.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	382 138		28 875
Constructions sur sol d'autrui	125 646		
Installations générales agencements aménagements divers	1 067 957		2 000
Matériel de transport	46 799		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	107 209		6 000
Immobilisations corporelles en cours	2 545		
TOTAL	1 350 155		8 000
Autres participations	3 286 339		29 500
Prêts, autres immobilisations financières	22 729		64
TOTAL	3 309 068		29 564
TOTAL GENERAL	5 041 361		66 439

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			411 013	411 013
TOTAL			411 013	411 013
Constructions sur sol d'autrui			125 646	125 646
Installations générales agencements aménagements divers			1 069 957	1 069 957
Matériel de transport			46 799	46 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			113 209	113 209
Immobilisations corporelles en cours			2 545	2 545
TOTAL			1 358 155	1 358 155
Autres participations		4 000	3 311 839	3 311 839
Prêts, autres immobilisations financières		0	22 793	22 793
TOTAL		4 000	3 334 632	3 334 632
TOTAL GENERAL		4 000	5 103 800	5 103 800

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 138	792		7 930
TOTAL	7 138	792		7 930
Constructions sur sol d'autrui	117 160	666		117 826
Installations générales agencements aménagements divers	590 471	80 100		670 571
Matériel de transport	46 799			46 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 464	4 266	0	80 730
TOTAL	830 894	85 032	0	915 926
TOTAL GENERAL	838 032	85 824	0	923 856

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	792				
Constructions sur sol d'autrui	666				
Instal.générales agenc.aménag.divers	80 100				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 266				
TOTAL	85 032				
TOTAL GENERAL	85 824				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		42 400			42 400
TOTAL		42 400			42 400

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	932 650	2 226 950	932 650		2 226 950
TOTAL	932 650	2 226 950	932 650		2 226 950
TOTAL GENERAL	932 650	2 269 350	932 650		2 269 350
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 269 350	932 650		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	22 793	22 793	
Autres créances clients	2 831 620	2 831 620	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 461 214	2 461 214	
Groupe et associés	16 252 087	16 252 087	
Débiteurs divers	4 987	4 987	
Charges constatées d'avance	85 797	85 797	
TOTAL	21 658 497	21 658 497	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 801 542	4 801 542		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	209 576	70 052	104 877	34 646
Emprunts et dettes financières divers	37	37		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 313 966	14 313 966		
Personnel et comptes rattachés	226 081	226 081		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	473 509	473 509		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 073 975	1 073 975		
Autres impôts taxes et assimilés	62 167	62 167		
Groupe et associés	19 691 170	19 691 170		
Autres dettes	34 355	34 355		
Produits constatés d'avance	88 192	88 192		
TOTAL	40 974 569	40 835 046	104 877	34 646
Emprunts souscrits en cours d'exercice	148 602			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	188 340			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	200.0000	15 204			15 204

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC			360 000	360 000	
Total			360 000	360 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	L	25 ans
Agencements et aménagements	L	8 ET 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	5 ET 10 ans
Logiciel	L	3 ET 5 ANS

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 584
Total	18 584

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 212 428
Dettes fiscales et sociales	365 378
Autres dettes	27 855
Total	10 605 698

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		85 797
Total		85 797
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		88 192
Total		88 192

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	22
Employés	36
Total	58

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	209 612
Total	209 612

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	13 815 194
Total (1)	13 815 194
(1) Dont concernant les filiales	13 815 191

Engagements donnés autorisés 42 107 944€

Engagements donnés utilisés 13 815 191€

Engagements reçus

Avals cautions accordés	257 428
Total	257 428

Engagements reçus autorisés 3 051 400€

Engagements reçus utilisés 257 428€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	3 627
60 à 64 ans	1 à 5 ans	2 321
55 à 59 ans	6 à 10 ans	33 020
45 à 54 ans	11 à 20 ans	49 351
35 à 44 ans	21 à 30 ans	42 279
moins de 35 ans	plus de 30 ans	11 446
Engagement total		142 044

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.77 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT DEVELOP	312 097	100.00	92 097
- SAS SOLEIL D'OC AMENAGEMENT	1 208 150	100.00	317 901
- SNC LES TERRASSES DE MILHAUD	33 189	88.00	32 189
- SAS LE CANIGOU	19 608	75.00	6 606-
- SAS PORT ALIZES	76 995	75.00	372 674
- SNC COLOMBIERS AMENAGEMENT	601 043	70.00	600 043
- SAS SAINT NAZAIRE AMENAGEMENT	396 547	64.00	258 073
- SAS GRAGNAGUE AMENAGEMENT	560 121	60.00	425 204
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SEP LES CIGALINES	309-	50.00	309-
- SARL DESTER	500-	50.00	
- SARL FONCIERE DU LITTORAL	245 866	50.00	184 095
- SAS MAS LOMBARD AMENAGEMENT	23 168	50.00	5 431-
- SASU ILA	27 722-	50.00	5 489-
- SAS EKO AMENAGEMENT	55 520-	50.00	1 729-
- SAS SAINT DREZERY AMENAGEMENT	161 872	50.00	150 872
- SAS AM	1 721 230	50.00	1 513 187
- SAS AU DOMAINE DE L'OPERA	160 256	50.00	149 256
- SEP LE PECH DE LA CROUZETTE	244 667	50.00	244 667
- SEP LES JARDINS DE NAIS	401-	50.00	401-
- SNC LES VIGNES	12 557-	50.00	13 557-
- SEP LES COTEAUX DU LEVANT	2 946-	50.00	2 946-
- SEP DE LA CLASTRE	4 326	50.00	5 674-
- SNC PRAIRIE DE JONCAS	255 623	50.00	254 623
- SAS LA CONDAMINE	9 417	50.00	5 385-
- SAS LES ALLEES DU PARC	203 062	50.00	139 084
- SAS LE CHEMIN DE LIES	5 542-	50.00	7 118-
- SNC LE CLOS MARIE	73 536	49.00	72 536
- SARL DOMAINE DES GARRIGUES	434 444	45.00	2 694-
- SNC SNC PONT DE LA ROUQILLE	871 618	40.00	871 518
- SCI LE 17	43 721-	40.00	45 721-
- SAS FONT VIVE	36 733	40.00	3 967-
- SAS PEYRESTORTES AMENAGEMENT	122 849	37.50	48 135
- SAS FONCIERE 66	228 027	37.50	103 127
- SAS POU DE LES COLOBRES	39 069-	37.50	7 211-
- SARL MONTADY AMENAGEMENT	111 776	33.33	3 193-
- SNC LE MOULIN	1 252-	33.33	2 152-
- SAS LES JARDINS DE SERIGNAN	240 388	33.33	98 038
- SNC ACTIPOLIS	250-	33.33	655-
- SAS CHATEAU LE THOU	105 334	33.33	1 901
- SAS PECH AURIOL	17 464	30.00	2 669-
- SAS LES BOIS DU RENARD	121 202	30.00	127 363
- SAS SALEILLES AMENAGEMENT	1 353-	25.50	4 366-
- SAS BEL AMI	394 102	25.00	299 096
- SAS MONTAGNAC AMENAGEMENT	36 566	25.00	7 434-
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			